



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
3 septembre 2021  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 3 septembre 2021, adressée aux représentantes et représentants permanents des pays membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil

L'Irlande prend la présidence du Conseil de sécurité le 1<sup>er</sup> septembre 2021, à un moment où les restrictions imposées en raison de la maladie à coronavirus (COVID-19) continuent de s'assouplir, y compris dans la ville de New York.

Dans ce contexte, l'Irlande prévoit de tenir toutes les séances du Conseil en présentiel dans la salle du Conseil de sécurité, au Siège de l'Organisation des Nations Unies. Les séances qui auront lieu au Siège seront organisées sur la base des orientations du Secrétariat en matière de santé et de sécurité. Il faudra notamment porter le masque en permanence, sauf au moment de prononcer un discours. L'Irlande encourage vivement les représentantes et représentants ainsi que le personnel du Secrétariat qui participent à des séances dans la salle du Conseil à se faire vacciner.

Si la situation relative à la COVID-19 devait se détériorer au cours du mois de septembre, le Conseil aurait la possibilité de revenir aux visioconférences. Pour ce faire, il suivrait les méthodes de travail arrêtées dans la lettre datée du 7 mai 2020 adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil ([S/2020/372](#)).

Les représentantes et représentants des États Membres qui ne sont pas membres du Conseil continueront de participer aux débats publics en soumettant des déclarations écrites. Les représentantes et représentants des États Membres qui ne sont pas membres du Conseil et qui ont été invités à participer aux séances publiques du Conseil en vertu de l'article 37 ou de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, ou qui ont été invités par la présidence du Conseil selon des modalités convenues par celui-ci avant la séance, seront admis dans la salle. Les autres pourront suivre les séances sur la télévision en ligne des Nations Unies.

Destinées à faire face à des circonstances exceptionnelles et inédites, les directives et méthodes de travail appliquées actuellement ne sauraient constituer un précédent pour l'avenir. Elles pourront être revues, adaptées ou supprimées, pour autant que tous les membres du Conseil en conviennent.

La Présidente du Conseil de sécurité  
(*Signé*) Geraldine **Byrne Nason**

